

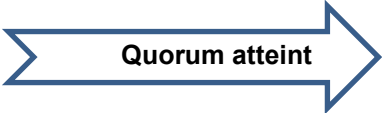
Procès-verbal de la séance du 05 Juin 2026

Le 05 Juin 2026, le Conseil Municipal de Saint Georges de Montclard, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Franck PINON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal **01 Juin 2026**

Présents : Franck PINON, Thierry MARQUES, Pascale GEVAERT, Yannick LECATRE, Annick AEMMER SALEMBIER, Laurent DAVID, HARAS PASQUIER Marie-Laure, Ghislaine MARCIALIS, Laurent NAVARRE, Tineka ROBUSTI.

Absents : Monique STANCIU donne pouvoir à Thierry MARQUES.



Quorum atteint

Secrétaire de séance : Pascale GEVAERT.

ORDRE DU JOUR

• **ELECTIONS SENATORIALES**

Vu le Code Général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-21, L.2122-1 à L.2122-17,

Le Maire, après lecture des articles L.2122-4, L.2122-4-1, L.2122-5, L.2122-5-1, L.2122-6, L.2122-7, L. 2122-7-1, L. 2122-7-2, L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales a invité le Conseil à procéder à l'élection du délégué et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Mme Pascale GEVAERT est nommée secrétaire de séance.

Il fait appel à la candidature à la fonction de délégué.

Il a été proposé le nom de Franck PINON (Maire) comme délégué.

Chaque conseiller municipal a déposé dans l'urne son bulletin de vote fermé et sur papier blanc.

Après dépouillement, le résultat suivant a été établi :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **11**

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : **11**

Majorité : **6**

A obtenu :

- M. PINON Franck a obtenu la majorité et est donc proclamé délégué.

Il est procédé à l'élection des suppléants,

Il a été proposé les noms des adjoints comme suppléants.

Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- Nombre de votants : **11**
- Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **1**
- Nombre de suffrages exprimés (b-c) : **11**
- Majorité : **6**
- Nombre de voix obtenues : **10**

Ont été proclamé suppléants :

- M. MARQUES Thierry

- Mme. GEVAERT Pascale
- M. LECATRE Yannick

Le tableau de proclamation des résultats a été envoyé à la préfecture à la suite de l'élection.

• **POINTS DIVERS**

Point sur la mutuelle des agents communaux

Ce sujet est différé au prochain conseil municipal.

Point sur les événements de l'été

Rappel de l'ensemble des événements de l'été organisés par la commune, le comité des fêtes et les associations locales.

L'ensemble de ces événements sont recensés dans le journal municipal paru et distribué la semaine prochaine. La vie festive et culturelle s'annonce dense sur les 3 mois à venir.

Dimanche 21 juin se déroulera le lancement du projet « Art en Chemin » avec inauguration à 11h et concert de la chorale à 16h dans l'église.

A ce sujet, le Maire évoque les différents entretiens et échanges avec la paroisse St Jacques de Bergerac et l'abbé Magimel pour l'organisation d'événements culturels dans l'église de St Georges. Une convention sera signée entre les deux parties pour chaque événement. La commune informera l'association St Rita de chaque événement.

Point sur la taxe d'aménagement

Le Maire évoque et informe notamment les nouveaux élus du fonctionnement de la taxe d'aménagement. Le conseil a déjà étudié cette mise en place au cours de l'année 2025 et avait le choix de ne pas la mettre en place avant les élections municipales.

Pour application de cette taxe, il faut que le conseil se détermine avant le 30 juin de chaque année pour une mise en exécution au 1^{er} janvier de l'année suivante. Le conseil acte le fait de prendre le temps de la réflexion pour une mise en place éventuelle en 2028.

Point sur les différents travaux (église, fleurissement, routes)

Les travaux d'aménagement de la rampe PMR pour accéder à l'église sera réalisé par la Sté Bonnet dans le respect stricte du patrimoine bâti. L'église est fermée au public pendant la durée des travaux

Le projet de fleurissement du village est en place et agréé satisfaction des habitants. A poursuivre, à densifier, à améliorer...Et surtout à arroser !

Le travail de « bouchage » de trous par le cantonnier et les élus se poursuit. Des devis sont en attente concernant les bouts de route identifiées pour être refaites.

Infos logement Martel

Le Maire informe le conseil des arriérés importants de loyer du couple Martel dans un logement communal. Il rappelle la volonté de médiation, initiée par la commune et relayée par la trésorerie principale. Les locataires ont, à ce jour, refusé de rencontrer les élus !

Le conseil indique qu'il étudiera toutes démarches permettant le recouvrement des sommes dues qui s'élèvent à quelques milliers d'euros. Contact sera pris par le Maire auprès de la trésorerie.

Infos terrains et chemins communaux

Pascale G a repris le dossier en mains. Décision est prise de rencontrer individuellement chaque administré demandeur pour une première évaluation. Ce travail sera conduit pendant l'été.

Plantations d'un Mai communal

Les élus actent de mettre en place cette cérémonie pour perpétuer la tradition.
Décision est prise de planter un arbre.
Nous ferons cela à la fin de l'été tout début de l'automne, date à déterminer.

Séance close à 20h30

FAIT A ST GEORGES DE MONTCLARD,
Le 8 Juin 2026
Le Maire,